

Audiens



Fonds de
professionnalisation
et de solidarité

des artistes et techniciens du spectacle

Sécurisation des parcours professionnels

Journée d'information sur les risques professionnels dans le spectacle vivant

Sarah Minski



Audiens



Fonds de Professionnalisation et de Solidarité



HISTORIQUE

Avril 2007 :

Mise en place d'un nouveau **dispositif avec 2 Volets**

1. Indemnisation Pôle emploi
2. Professionnel et social Audiens

PUBLIC :

Destiné aux artistes et techniciens du spectacle :

Professionnels **confirmés**

En situation de **fragilité professionnelle**

Bénéficiant ou ayant bénéficié d'allocations au titre des **annexes 8 ou 10**
du régime de l'assurance chômage

VOLET PROFESSIONNEL ET SOCIAL

UN OBJECTIF :

Sécuriser le parcours professionnel des artistes et techniciens du spectacle vivant et enregistré, **en situation de fragilité, en favorisant un retour à l'emploi** par une prise en charge globale qui assure un **accompagnement professionnel individuel avec des aides professionnelles mobilisables**

LES ENTRETIENS CONSEILS DU FONDS DE PROFESSIONNALISATION :

Ils sont menés par des consultant(e)s spécialisé(e)s en gestion de carrière pour la mise en opérationnalité du projet :

- ❖ L'entretien de « mise en situation professionnelle » pour les projets dans la continuité du métier
- ❖ L'entretien de « validation de projet » pour les projets de réorientation professionnelle
- ❖ L'entretien de « suivi de projet » pour la mise en œuvre opérationnelle du projet validé

LES AIDES PROFESSIONNELLES DU « FONDS DE PRO » SONT AU NOMBRE DE 7 :

- L'aide à l'**accession à un emploi** :
 - outils de communication
 - location de matériel
- L'aide à l'**acquisition de logiciels professionnels**
- L'aide à la **réparation de matériels spécifiques aux métiers du spectacle**
- La prise en charge des **frais de déménagement**
- La prise en charge des **frais de mobilité professionnelle**
- La participation aux **dépenses quotidiennes pendant la durée de la formation**
- La participation aux **soins de santé indispensables à l'exercice du métier**

Un accompagnement et des aides spécifiques du « Fonds de Pro » dans les situations suivantes :

- Professionnels de plus de 50 ans en fragilité professionnelle,
- Reprise d'une activité après une maternité.
- Problèmes de santé ou handicap,

Audiens



Mission handicap du spectacle vivant et enregistré

Secteurs d'activités

- ✓ Production et diffusion audiovisuelles
- ✓ Cinéma
- ✓ Prestataires techniques spectacle vivant et audiovisuel
- ✓ Edition musicale et phonographique
- ✓ Spectacle vivant : théâtre, opéra, danse

Avec des actions proactives à destination des entreprises IDF, soumises à l'OETH

Objectif

- ✓ Favoriser l'**emploi des professionnels** en situation de handicap en tenant compte des spécificités de l'organisation du travail et accompagner les entreprises dans la gestion de leur obligation d'emploi de travailleurs handicapés

- ✓ **Accompagnement des entreprises de + de 20 salariés des secteurs de l'audiovisuel, du cinéma, du spectacle vivant, de la radio, et des prestataires techniques**

Accompagnement à la **gestion de l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés (OETH)**

Sensibilisation et information des salariés

Recrutement : aide à la recherche de profils et à la mobilisation des aides financières, techniques...

Conseils au maintien dans l'emploi d'un salarié rencontrant des problèmes de santé.

Recours à la sous-traitance du secteur adapté : recherche de prestataires (traduction de synopsis, sous titrage, doublage...) Partenariat avec le **Reseau Gesat permettant l'accès gratuit à la base de données**

Conseils sur l'accessibilité

✓ **Accompagnement des salariés**

Réflexion sur **l'évolution du projet professionnel** : identifier une formation, envisager une reconversion, mobiliser les aides à la compensation

Mise en relation avec des entreprises du secteur

Recrutement : aide à la recherche de profils et à la mobilisation des aides financières, techniques...

En lien avec un **réseau de partenaires** : Cap Emploi, Pôle Emploi Spectacle, l'Afdas, Thalie santé, MDPH...

Audiens



Service d'accompagnement solidaire et social Audiens





SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT SOLIDAIRE ET SOCIAL

Accompagner nos publics confrontés à des accidents de vie :

- maladie
- handicap
- séparation, divorce
- perte d'emploi
- décès
- en situation d'aidant familial

Interventions complémentaires aux dispositifs sociaux de droit commun :

- Demande d'intervention sociale (aide financière exceptionnelle)
- Complément de financement de formation



LES NUMEROS DE TELEPHONE :

Fonds de Professionnalisation et de solidarité : **01 73 17 37 12**

Mission handicap du spectacle vivant et enregistré : **01 73 17 36 65/mission.h@audiens.org**

Action Sociale Audiens : **01 73 17 37 26**